

Séance du 13/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 10
Nombre de suffrages : 15

Date de la convocation 07/03/2025

Délibération 13-2025

Objet Attribution de subventions à plusieurs associations

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel BELLEGARDE

Etaient présents :

M. BELLEGARDE Daniel, Mme ANCEY Dominique, M. CAIRON Yves, Mme Pascale VERHNES, M. LECUYER Daniel, M. Marc MUSCAT, Jean-Marie POUWELS, Sandrine GAS, Brigitte NEF, VITALI Marie

Procuration(s) :

Valérie RUBEAUX donne pouvoir à Jean-Marie POUWELS, Gilbert CHAZAL donne pouvoir à Yves CAIRON, Patrice RUBEAUX donne pouvoir à Dominique ANCEY, Dominique MAIRE donne pouvoir à Marc MUSCAT, Natacha BENALI donne pouvoir à Pascal VERNHES

Etai(ent) absent(s) :

GAT Annick, AMEVET Lydie, POUDEVIGNE Patrick, ZIADÉ Lydia

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Pascale VERHNES

Dans le cadre du budget primitif que nous venons d'adopter, Monsieur le Maire vous propose d'attribuer des subventions communales à plusieurs associations locales dont l'activité contribue à l'intérêt public de notre commune par le renforcement des liens sociaux et de l'animation du village, et l'organisation d'activités qui répondent à l'attente des habitants.

Le calcul du montant de ces subventions résulte d'un examen attentif des demandes déposées par les associations.

Bibliothèque « la couleur des mots »	2 500
Club du 3 ^{ème} âge « Li Ginesto »	800
Jonquerettes Evasion	2 500
Comité des fêtes	8 000
Padmayoga	260
Les Petits Pouches	260
Les chevaliers de l'onde	200
Jonquerettes Nature	450
Associations des donateurs de sang bénévoles	250
Jonquerettes Art et Culture	500
Prévention Routière	350
ASLJ	1 750
CAPOEIRA	250
Ecole de Musique St Saturnin	2 600
OCCE 84	5 360

13/03/2025

ANCIENS COMBATTANTS	300
TOTAL	26 330

Le Conseil municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le montant subventions aux associations proposés pour un montant total de **26 330 €**
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser tous les actes nécessaires pour l'application de cette décision

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,
Mme Pascale VERHNES



Le Maire,

Daniel BELLEGARDE



Le Maire

Certifie exécutoire la présente délibération

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte

13/03/2025

MAIRIE DE JONQUERETTES
Numéro interne de l'acte : 13-2025